

PERSPECTIVES APRES LE DIPLÔME

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice sont variés : établissements de santé, médico-sociaux, publics, privés, domicile, médecine scolaire, du travail, humanitaire ou s'installer en libéral (après avoir travaillé au moins 24 mois dans une des structures précédemment citées).

SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

☞ Spécialisations post-DE :

- ✓ Puéricultrice
- ✓ Infirmier de bloc opératoire,

☞ Spécialisations post-DE après expérience professionnelle :

- ✓ Infirmier anesthésiste, (IADE) après 2 ans d'exercice
- ✓ Infirmier de pratique avancée (IPA) après 3 ans d'exercice
- ✓ Cadre de santé après 4 ans d'exercice

☞ Poursuite d'études universitaires : masters, doctorats

EQUIVALENCES

En cas d'interruption de la 1ère année et validation de 48 ECTS : possibilité, sous certaines conditions, d'obtenir le diplôme d'Etat d'aide-soignant

TARIF DE LA FORMATION / Année universitaire 2022-2023

- ☞ Frais d'inscription à la sélection FPC : 115 euros
- ☞ Frais de scolarité /année : 170.00 euros
- ☞ Frais de formation/année : 8 240 euros
- ☞ Contribution à la vie étudiante : 95 euros

INDICATEURS DE RESULTATS

- ☞ Taux de réussite au DE Session juillet 2022 : 90 %
- ☞ Taux de satisfaction sur les 3 années de formation : 70 %

CONTACT

Université de Guyane

Bâtiment IFSI

Campus de Troubiran

2091 route de Baduel
BP 20792 – 97337
CAYENNE CEDEX

Tel : 06 94 44 02 15

administration@ifsi.univ-guyane.fr



INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTÉ DE GUYANE

FORMATION INFIRMIERE



*Arrêté du 31 juillet 2009 relatif
au diplôme d'Etat infirmier*

RNCP 8940—Niveau 6

OBJECTIFS DE LA FORMATION : La formation vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour répondre aux besoins de santé des personnes. A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- ☞ Protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social
- ☞ Concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions,
- ☞ Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes
- ☞ Contribuer à la mise en œuvre des traitements participants à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant dans des protocoles établis à l'initiative du médecin prescripteur
- ☞ Participer à la prévention, l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyens de soins palliatifs et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

LA FORMATION PERMET L'ACQUISITION DES COMPETENCES INDISPENSABLES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

NOMBRE DE PLACES : Promotion de 100 étudiants

RENTREE : 1ère semaine de septembre de l'année de sélection.

DUREE DE LA FORMATION : 3 ans (4 200 heures) :

- ☞ 2 100 heures de théorie
- ☞ 2 100 heures de pratique

PRE REQUIS POUR INTEGRER LA FORMATION

- ☞ Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- ☞ Admission définitive subordonnée à la production, au plus tard :
 - ✓ Le premier jour de la rentrée, un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
 - ✓ Le premier jour en stage, un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Deux voies d'accès sont possibles :

- ☞ Admission sur dossier via la plateforme Parcoursup pour les candidats néo-bacheliers, étudiants ou bacheliers en reconversion

calendrier : connexion à la plateforme PARCOURSUP

- ☞ Admission sur épreuves (écrite et entretien) pour les candidats en formation professionnelle continue (ayant au moins 3 ans d'expérience)

Calendrier : dossier d'inscription sur le site internet

<http://www.ch-cayenne.fr>

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation. L'IFS est en capacité de proposer en interne, une équipe référents Handicap et Social :

Contact : safiette.saint-clair@ifsi.univ-guyane.fr

LES STAGES

Au cours des 3 années de formation, l'étudiant réalise 60 semaines de stages indemnisés, selon 4 typologies obligatoires :

- ☞ Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées dans les établissements de santé publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique
- ☞ Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou pour des pathologies psychiatriques
- ☞ Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée
- ☞ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...)

Le parcours stage est réparti comme suit :

1 ère année (15 semaines) 2ème année (20 semaines) 3ème année (25 semaines)

NOS INTERVENANTS

- ☞ Enseignants universitaires
- ☞ Professionnels de santé, paramédicaux (Infirmiers, Kinésithérapeutes, Diététiciens...)
- ☞ Psychologue...

MOYENS MIS A DISPOSITION

- ☞ Salles de simulation, salle informatique, plateforme numérique

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

- ☞ Des cours magistraux en présentiel
- ☞ Des travaux pratiques avec des professionnels du terrain
- ☞ Des travaux dirigés, des travaux en inter professionnalité
- ☞ Des QUIZ d'intégration des connaissances

VALIDATION DU DIPLOME

La formation est validée par l'acquisition des 10 compétences, évaluées par des épreuves certificatives relatives aux unités d'enseignement (UE) et l'acquisition de compétences en stage. Le jury du diplôme d'Etat est délivré aux étudiants ayant acquis 180 ECTS.